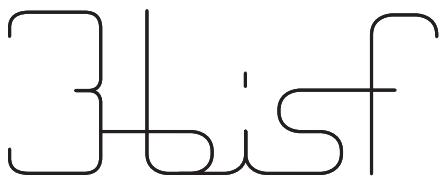




CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS D'INTÉRÉT NATIONAL
RÉSIDENCES D'ARTISTES | ARTS VIVANTS & ARTS VISUELS



RÉSIDENCE ARTS VIVANT // MODE D'EMPLOI



RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

LE 3 BIS F : LIEU D'ART, D'HOSPITALITÉ ET DE MÉMOIRE AU COEUR DU CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN

Centre d'arts contemporains, le 3 bis f est situé dans les mûrs de l'hôpital psychiatrique Montperrin, à Aix-en-Provence. Son nom est celui que portait le pavillon dès la construction de l'hôpital à la fin du XIX^e siècle. Une époque où les pavillons d'hôpitaux portaient des numéros, avant les noms de fleurs, puis aujourd'hui de psychiatres. 3 bis f, c'est jusqu'en 1982, le 3 bis des femmes, lieu d'hospitalisation fermé, un pavillon de force conçu à cet effet, architecture panacoustique, dortoirs et cellules. Le début des années quatre-vingt voit le développement de l'activité extra-hospitalière en psychiatrie ayant notamment pour conséquence la vacance de locaux.

Le projet du 3 bis f est porté, a été mis en place et défini par l'association Entr'acte, créée en 1983, à l'initiative d'une équipe hospitalière et d'artistes. Au début de cette aventure, il s'agissait de redonner de la valeur à l'infra-hospitalier sans tomber dans des démarches de mise à l'écart et d'engager le pari de l'importance de la présence du non spécialiste dans l'univers de la psychiatrie, en proposant à des artistes, principalement plasticien.ne.s à l'époque, de venir développer leur propre démarche de création dans les espaces nouvellement libérés (pavillon Guiraud) de l'hôpital. Au début des années quatre-vingt dix, le 3 bis f bénéficie d'une réhabilitation de ses locaux, financée par le centre hospitalier et se dote à cette occasion d'une salle de spectacle (85 places) et d'une salle d'exposition. Dès l'origine du projet, le 3 bis f accueille en résidence des artistes de différentes disciplines : arts plastiques, théâtre, danse, musique & création sonore, cirque... Une vingtaine d'artistes ou équipes artistiques sont invité.e.s chaque année à développer projets de recherche et de création.

Le 3 bis f propose un lieu et des rencontres propices à des confrontations conceptuelles, aux questionnements d'artistes avec des patient.e.s, des professionnel.le.s de l'art, le personnel soignant, des travailleur.euse.s sociaux et l'ensemble de la société civile. Pour ce faire, il s'appuie sur trois principes fondateurs :

NON-THÉRAPEUTIQUE A PRIORI

C'est une position éthique, une façon de créer un espace de rencontres, préalable nécessaire à toute possibilité éventuelle de lien thérapeutique, de participer à la revalorisation de la notion d'asile (droit d'asile, terre d'asile...). Pour les hospitalisé.e.s, le 3 bis f est un lieu qui leur est proposé sans prescription, où chacun.e peut notamment trouver à l'occasion de la confrontation à un travail artistique, la possibilité de nouer ou de renouer un lien social.

TROC/ÉCHANGE

Instaurer entre les artistes et le lieu un rapport d'échange, d'ouverture de leur travail vers l'hôpital, au public, qu'il soit ou non hospitalisé. Dans ce cadre de relation, l'échange implique immédiatement la responsabilité, l'engagement de chacun.

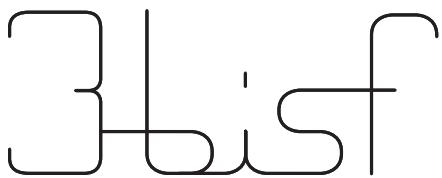
DÉSÉGRÉGATION

Démarche qui invite à faire se rencontrer les gens entre eux en dehors de cette définition préalable qui stipulerait l'état des personnes, leur origine, leur statut. Ainsi toutes les propositions, faites de rencontres avec les artistes et leur démarche, se font de façon indistincte ; aux personnes hospitalisées ou suivies en soin psychiatrique externe ; aux personnes qui n'ont jamais eu à faire ou à voir avec la psychiatrie ; aux personnes qui n'ont pas encore eu à faire avec la psychiatrie...

CRÉER EN MILIEU DE SOIN

La proposition faite aux artistes n'est pas d'installer un rapport thérapeutique avec un groupe - dans le cadre d'ateliers dits «sessions», mais de poursuivre une démarche de création en pariant simplement sur l'effet de cette rencontre basée sur l'échange : un espace pour créer contre l'ouverture de l'atelier sur l'hôpital et sur la ville. Travailler pour soi mais aussi avec les autres résident.e.s, et avec notre équipe ainsi qu'avec les enjeux de la psychiatrie publique et de la place de l'art dans un lieu de réponse à l'exclusion. Les résidents sont au centre du brassage que nous installons.

Ce va-et-vient, où le rôle et le statut de résident.e peut être habité aussi bien par l'artiste que par le.a patient.e, permet souvent une construction de fonctionnement de groupe forte basé sur l'engagement et une place possible pour tout type de participation et d'implication. L'articulation entre le travail personnel de l'artiste et le travail de groupe prend des formes multiples. Le préalable à tout projet reste l'acceptation d'une non maîtrise de ce qui va se passer. La seule constante demeure l'expérience partagée et non l'acquisition ou la transmission d'un savoir technique à travers la conduite d'ateliers de pratique collective.



RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

OU

3 bis f

Centre Hospitalier Montperrin

Résidences d'artistes - Centre d'arts contemporains

Hôpital psychiatrique Montperrin 109, avenue du Petit Barthélémy 13617 Aix-en-Provence Cedex 1

Le 3 bis f est situé à proximité du centre ville d'Aix-en-Provence, à quelques pas de la Manufacture / bibliothèque Méjanes, du Conservatoire Darius Milhaud, du Pavillon noir, des facultés et de la gare routière qui dessert la gare d'Aix TGV et l'aéroport. Un code d'accès permet l'accès au parc de stationnement du centre hospitalier.

LOGEMENT

Le 3 bis f dispose de trois chambres meublées avec salles de douche/toilettes privatisés. L'une d'entre elles est réservée aux artistes plasticien.n.es. Deux chambres sont aménagées avec deux lits simples et la troisième avec trois lits simples. L'occupation des chambres est gérée en fonction des besoins de chaque résident. Une cuisine commune est mise à disposition des artistes résident.e.s. Une équipe artistique de 5 personnes peut être accueillie.

ESPACES DE TRAVAIL

Le 3 bis f dispose de 240 m² d'espaces de travail : un studio de danse, deux ateliers destinés aux artistes plasticiens, une salle de spectacle, un espace d'exposition.

Durant la durée de la résidence, la salle de spectacle et/ou le studio de danse mis à disposition sont définis comme étant les espaces principaux de travail de la compagnie. Le lieu est mis à disposition sur toute la durée de la résidence. La résidence comporte un accompagnement technique, selon des modalités qui seront définies ensemble (48 heures maximum).

QUI

Le 3 bis f accueille en résidence des compagnies, artistes ou collectifs d'artistes de toute nationalité, sans limite d'âge. La compréhension et la pratique orale du français est un prérequis. Engagé dans une politique de réseau, le 3 bis f est sensible aux projets réunissant plusieurs partenaires, territoires et/ou champs disciplinaires, et particulièrement à l'écoute des projets hybrides, transdisciplinaires.

COMMENT

Il n'y a pas d'appel à projets, étant donné les conditions particulières de la résidence en immersion au sein du Centre Hospitalier : chaque projet de résidence est l'aboutissement d'une rencontre avec l'équipe, le lieu, sa démarche. Pour autant, un premier échange et des propositions de projets sont bienvenues et regardées avec attention. Les propositions sont à adresser par voie de mail : direction@3bisf.com

Idéalement, une proposition comprend :

- Un dossier artistique représentatif du travail général de l'artiste ou de la compagnie comprenant, description du projet en cours, CV et budget de production en cours, des liens vidéos des travaux précédents.
- Une esquisse de calendrier prévisionnel de la création
- Une note argumentée du choix de cette résidence pour le lieu ou motivant la demande de résidence de recherche.
- Les artistes sont invités à adresser leurs propositions 12 à 18 mois avant le début escompté d'une résidence.

APPORT EN COPRODUCTION

L'accueil en résidence est assorti d'un apport en coproduction forfaitaire de 5 000 € TTC (le 3 bis f - association Entr'acte n'est pas assujetti à la TVA). Cet apport est destiné à couvrir les frais de la résidence (transports inclus).

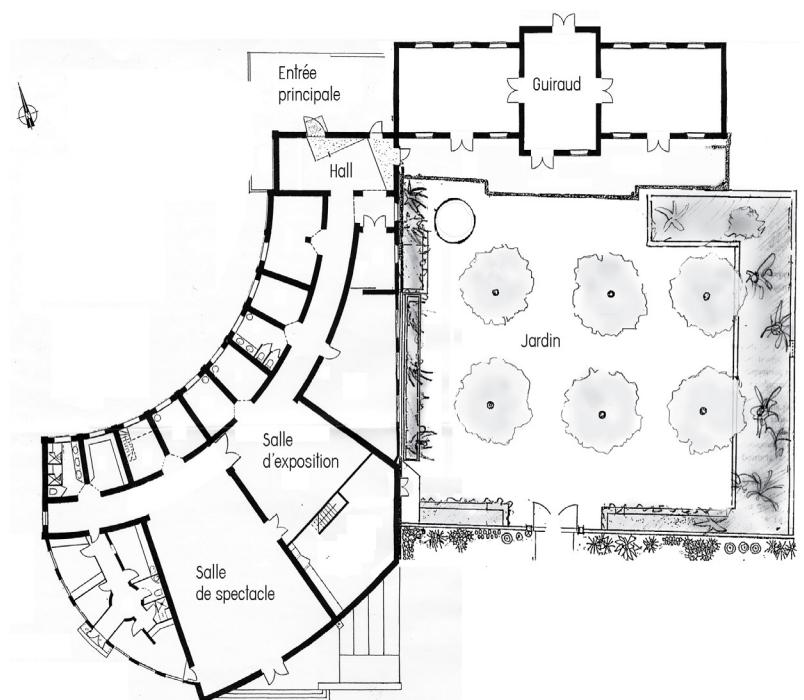
Le programme de résidences du 3 bis f est construit en saison, de septembre à juillet. L'étape de la découverte et du dialogue en amont de toute résidence est importante, au même titre qu'une visite sur site.

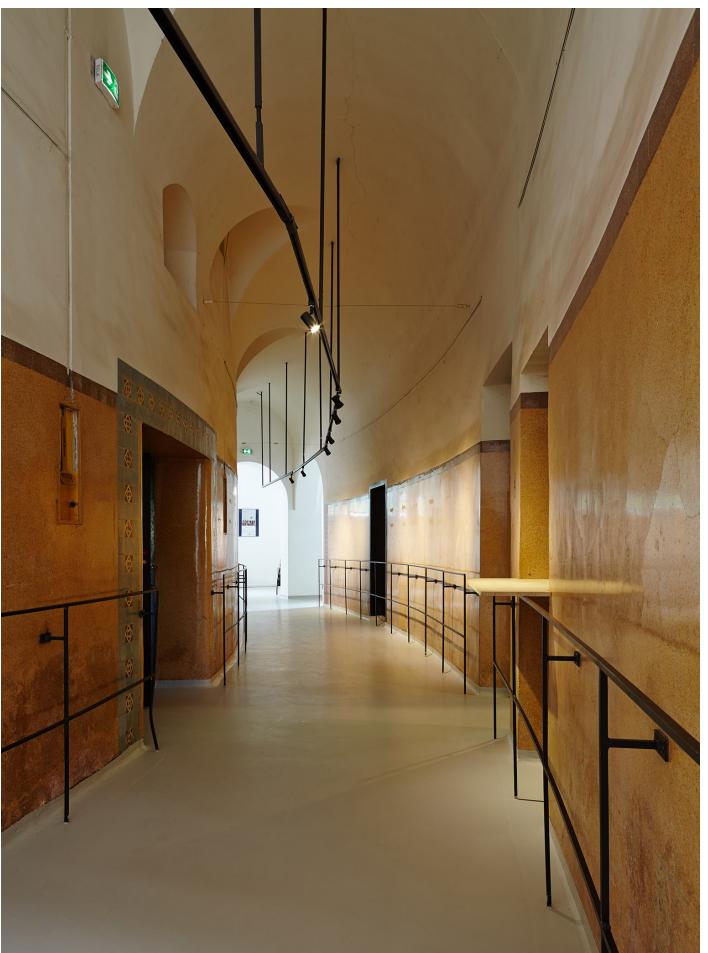
Le 3 bis f est membre du réseau régional TRAVERSES, de d.c.a. (association française de Développement des Centres d'Art), des réseaux Arls en Résidence, PAC Printemps de l'Art Contemporain, Arlfactories/Autre(s)p'Arts.. Le 3 bis f est membre du SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques).

Le 3 bis f bénéficie du soutien du ministère de la Culture - DRAC PACA, de la ville d'Aix-en-Provence, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud, de la Métropole Aix Marseille Provence, de l'ARS Agence Régionale de Santé et du Centre Hospitalier Montperrin.

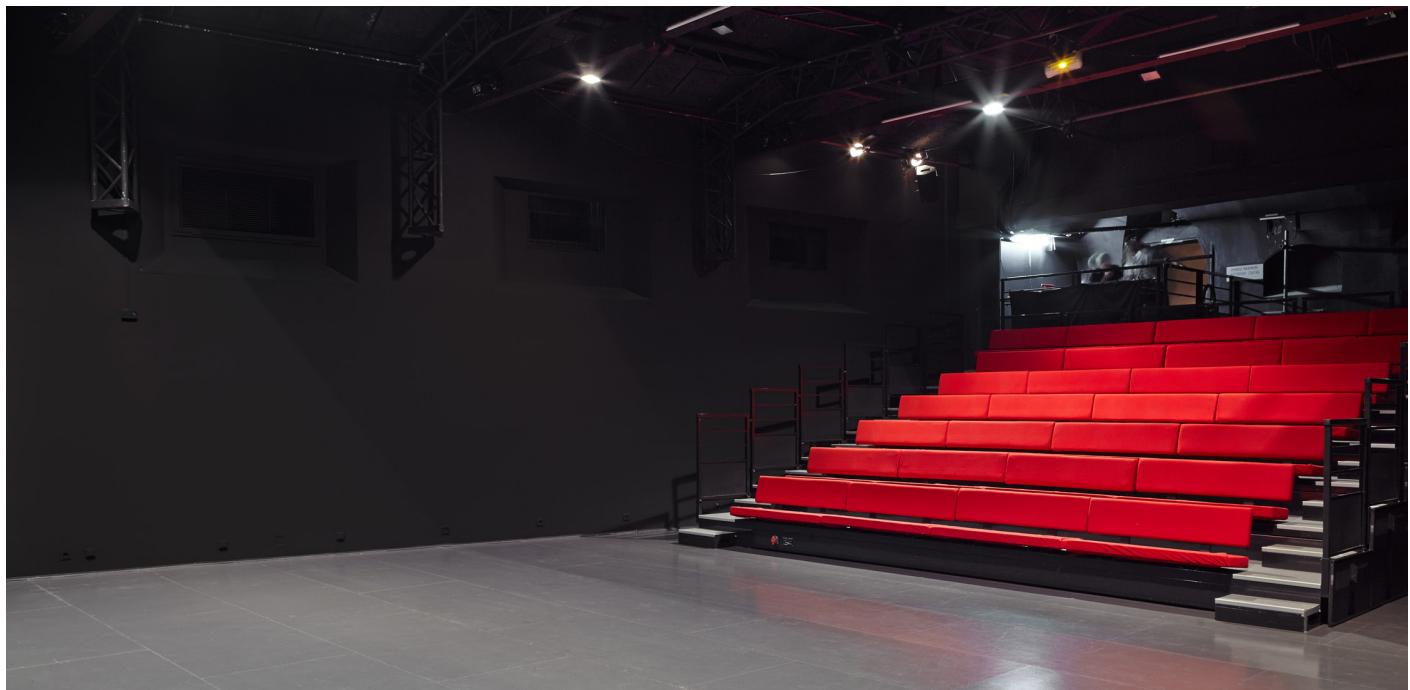
Plus d'informations sur l'histoire du Centre Hospitalier Montperrin [ICI](#)

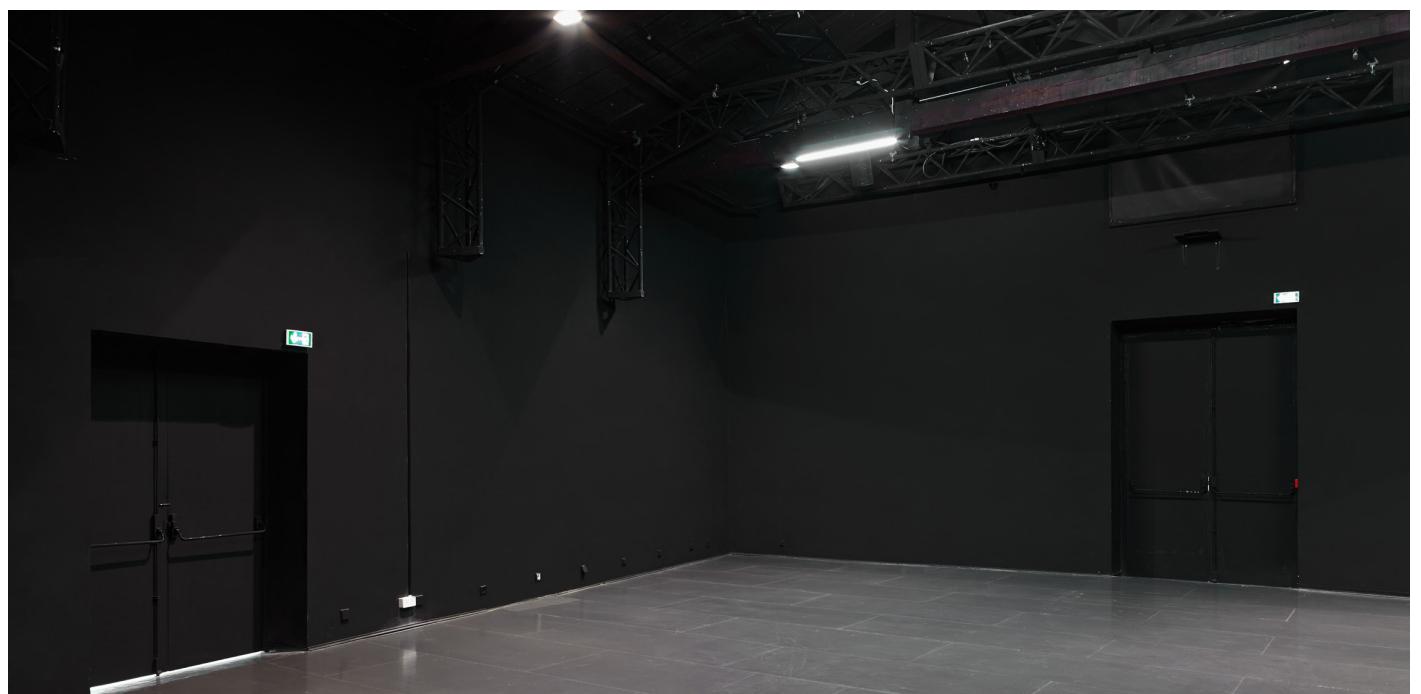
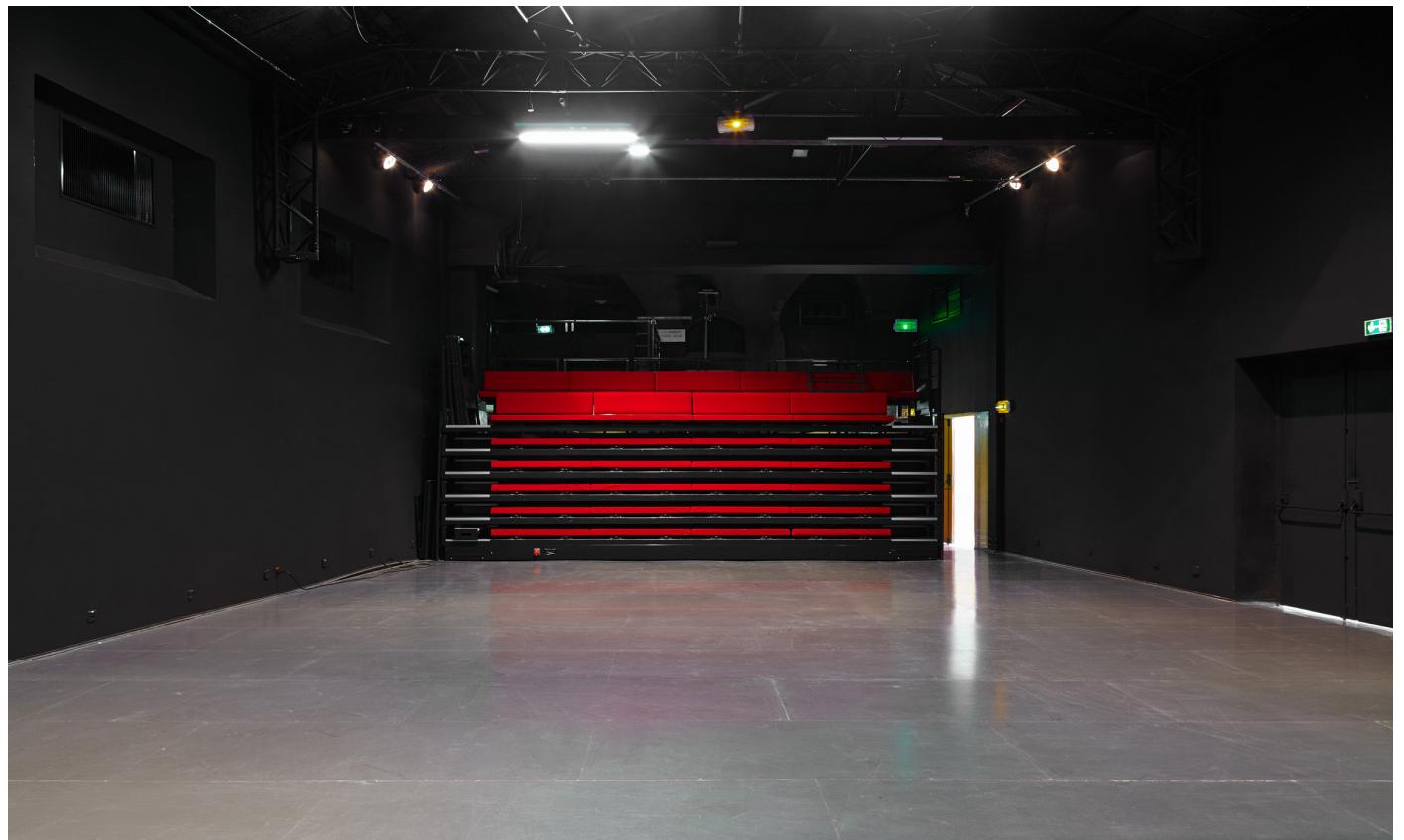
LES ESPACES





SALLE DE SPECTACLE





STUDIO



LOGES



3bisf

SALLE D'EXPOSITION

